

ADMINISTRATION GENERALE

COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°2015 PORTANT SUR LA REVISION DES PROFILS DES EAUX DE BAIGNADE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Lors de sa séance du 28 juin 2017, le Comité Syndical s'était prononcé en faveur de la prise en charge du coût correspondant à la révision des profils des eaux de baignade pour les communes de Leffrinckoucke et de Bray-Dunes.

Or, la délibération initiale ne mentionnait pas explicitement la prise en charge de l'ensemble des points de prélèvement de la commune de Bray-Dunes, l'un au poste de secours et l'autre au Perroquet.

C'est pourquoi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir préciser la délibération initiale en indiquant que le Syndicat prendra en charge le coût de la révision du profil des eaux de baignade pour les deux points de prélèvements de Bray-Dunes et pour le point de prélèvement de Leffrinckoucke, au poste de secours.

Il est rappelé que pour Leffrinckoucke le profil retenu est le 1 à hauteur de 7 560 € TTC, pour Bray-Dunes, le point de prélèvement situé au poste de secours, le profil retenu est le 2 à hauteur de 10 260 € TTC et celui du Perroquet, le type de profil est le 1 à hauteur de 7 560 € TTC.

A titre d'information, il est également rappelé que l'Agence de l'Eau prend en charge 50% de ces montants et que le PMCO assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération.

Le Comité Syndical,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Frédéric VANHILLE



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 27 septembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine
VERLYNDE - Grégory EVRARD.